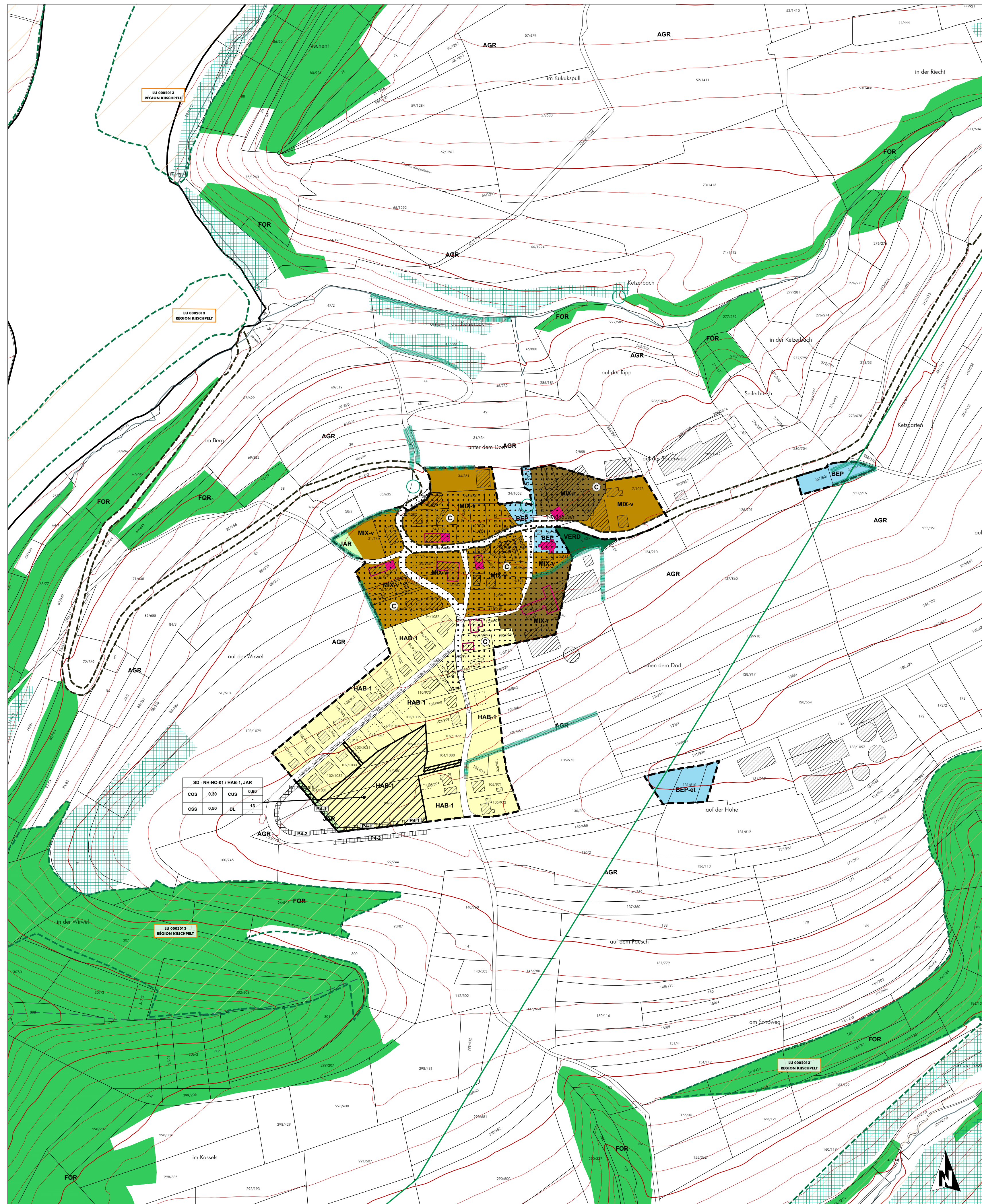


# Plan d'aménagement général - Localité de Neidhausen



SD - NH-NG-01 / HAB-1, JAR	
COS	0,30 CUS 0,60
CSS	0,90 DL 13

### FOND DE PLAN

Compilé sur la base du PCN 2016, de la BD-LTC 2007 et 2010, de la BD-LORHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant | PCN (au 2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (inventaire de terrain au 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau; équidistance 5m | 25m

### PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

**Délimitation du degré d'utilisation du sol**

**Délimitation de la zone verte**

**ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES**

**Zones d'habitation**

- HAB-1 zone d'habitation 1

**Zones mixtes**

- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-v DP zone mixte villageoise Dosbourg Port
- MIX-r zone mixte rurale

**Zones de bâtiments et d'équipements publics**

- BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et rétention des eaux
- BEP-et zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et rétention des eaux

**Zones d'activités**

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rank"
- ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-r zone d'activités économiques régionale

**Zones de sports et de loisirs**

- REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air
- REC-2 zone de sports et de loisirs - sports
- REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-4 zone de sports et de loisirs - Hosingen
- REC-5 zone de sports et de loisirs - Parc

**Zones spéciales**

- SPEC-gss zone spéciale "garage et station-service"
- SPEC-asp zone spéciale "apinière"
- SPEC-ca zone spéciale "coopérative agricole"
- SPEC-ssa zone spéciale "économie sociale et solidaire"
- SPEC-cc zone spéciale "activités et commerce"

**Zones de jardins familiaux**

- JAR zone de jardins familiaux

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":**

Dénomination de la ou des zones			
COS	max.	CUS	min.
CSS	max.	DL	min.

### ZONE VERTE

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières \*
- PARC Zones de parc public
- VERD Zones de verdure

**Remarque importante:**

\* Les zones forestières sont indiquées sur base de l'CBS 2007 actualisée sur base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'égard des zones d'agglomération est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

### ZONES SUPERPOSÉES

**Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"**

- Zones d'aménagement différé
- Zones délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"
- Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal
- Zone de risques naturels prévisibles
- Zones d'extraction

### ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES à l'aménagement du territoire

- Grands ensembles paysagers "Huis-Sion - Kischpelt" (Dreit & "Vallon de l'Our" (E) (part 02 2021))
- Coupsures vertes "CV06 - Hosingen-Sauf" & "CV07 - Heischel-Dreit" (part 02 2021)
- Zone d'activités économiques régionale existante "Hosingen" (MAT 02 2021)
- Couloirs et zones superposés Plan Sectoriel Transport "Contournement de Hosingen (E42/N77) (part 02 2021)
- Projets Plan Sectoriel Transport "Contournement de Hosingen (E42/N77) & "Sécurisation de la N17 entre le plateau Fritsch et le plateau Wampferhaard" (MAT 02 2021)

### à la protection de la nature et des ressources naturelles

- zones Natura 2000
- zones protégées d'intérêt national et réserve naturelle
- NATURA 2000 Fens-Frauns-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- NATURA 2000 Fens-Frauns-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- NATURA 2000 Fens-Frauns-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 04.2018)
- Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)

### à la protection des sites et monuments nationaux

aux réseaux d'infrastructures de transport national

### à la protection des sites et monuments nationaux

aux réseaux d'infrastructures de transport national

### à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS)

HQ 10  
HQ 100  
HQ extrême

**Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)**

**Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17 et / ou 20**

Art. 17 habitat - habitats espèces protégés  
Art. 17/20 habitat - habitats espèces protégés  
Art. 17 biotope - éléments surfaciques protégés  
Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés  
Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés

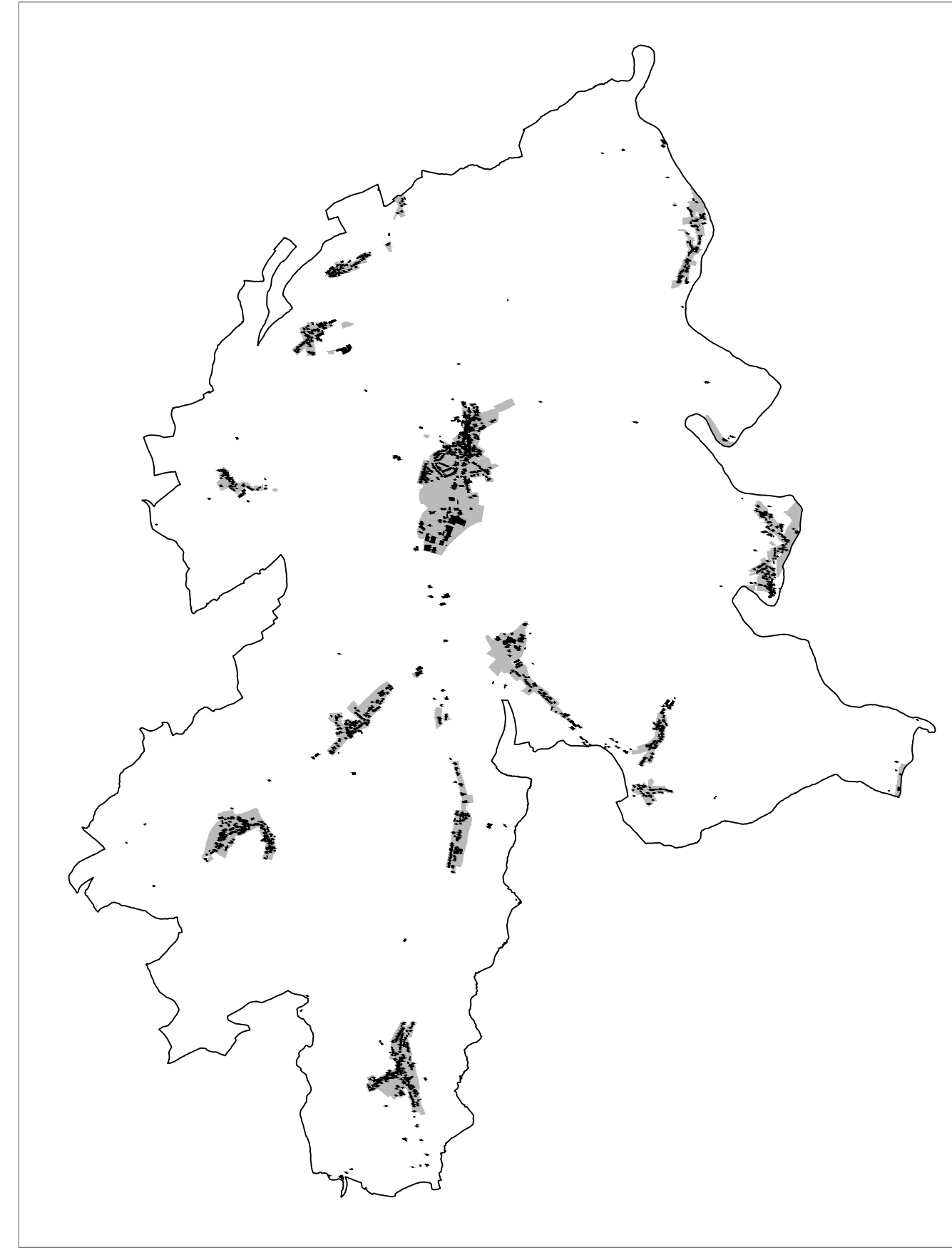
**Informations complémentaires concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)**

**Biotores, habitats ou habitats d'espèces définis en fonction des art. 17 et / ou 21 de la loi du 18 juillet 2018**

Art. 17 habitat - habitats espèces protégés  
Art. 17/21 habitat - habitats espèces protégés  
Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés

**Lignes électriques**

à haute tension



Ref. n°: 74C/022/2017	
Approbation du Ministre de l'Intérieur	26.11.2018
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	23.07.2018

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPY ET RÉPRODUCTION INTERDITES
BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPY ET RÉPRODUCTION INTERDITES
CBS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT; DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPY ET RÉPRODUCTION INTERDITES

**COncept COnseil COnmunication**  
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à.r.l.  
3, bd. de l'Alzette  
L-1124 Luxembourg  
Tel.: (+352) 26 68 41 29  
Fax: (+352) 26 68 41 27  
Mail: info@co3.lu

Maitre d'ouvrage:	Administration communale de Parc Hosingen		
Projet:	Plan d'Aménagement Général		
Objet:	Version coordonnée - Localité de Neidhausen		

Modifications ponctuelles	Référence	Approbation du Ministre de l'Intérieur	Approbation du Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable
1 Wahlhausen-Dickt, "Parc" Plans Directeurs Sectoriels	74C/024/2021	21.04.2022	28.02.2022
2 Neidhausen, "An der Triefel"	74C/026/2021	21.12.2021	-
3 Neidhausen, "An der Goass"	74C/	-	-

Echelle:	1 / 2.500	Plan n°:	1208_VC3_pag_NH
Indice:	C	Date:	23.09.2022
Elaboré:	N. Mace	Contrôlé:	C. Rabe
		Validé:	U. Truffner

Chaque année avant et après les périodes de gel, il est recommandé de vérifier l'état des fondations de la maison. Ce plan n'est qu'un document d'information et ne constitue pas un contrat. Toute modification doit être faite par un professionnel habilité.